

M^r M^{re} BAIL Jean-Jacques
5 rue du grand-fief.
17600. ST SORNIN

① parcelle 1016 cette parcelle correspond au jardin de notre
résidence principale (5 rue du grand-fief).
parcelle constructible avec la carte communale mais
passerait en espace vert avec le PLU.

Ce terrain est viabilisé : une bouche
de raccordement au tout à l'égout dans la rue
(Travaux d'assainissement). Le coffret pour recevoir
le compteur d'eau est également en place (RESE)
le réseau électrique (enterré) le dessert également

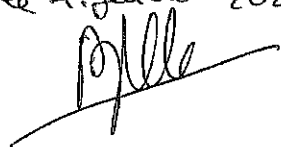
nous avons un projet de construction sur
ce terrain.

sur le descriptif du PLU un mur a été répertorié
c'est une erreur ce terrain est clôturé par un vieux
grillage. (photo jointe)

— C'est un terrain viabilisé ne comportant aucun
arbre remarquable entouré par un vieux grillage
il n'y a aucune raison qu'il soit classé en
espace vert.

nous demandons qu'il reste constructible.

— ST SORNIN le 7. juillet 2021





② parcelle 1399

cette parcelle est constructible avec

la carte communale . c'est le jardin de la maison 9 A. rue du grand fiéf . (locataires)

cette maison ne possède pas de garage .

la construction du garage est en projet .

Ce qui serait impossible avec le projet du PLU le classant en espace vert .

- Ce terrain ne comportant pas d'arbres remarquable et étant entouré par un vieux grillage

- nous demandons qu'il reste constructible .

③ parcelle 1396

cette parcelle est constructible

avec la carte communale . nous l'avons viabilisé (eau électricité assainissement)

en vue d'une construction d'une maison individuelle (Future jointe) , avec le PLU cette parcelle se retrouve dans un lotissement

cette parcelle étant viabilisée et n'étant pas vendue nous demandons qu'elle ne soit pas intégrée dans un lotissement

④ parcelle 1436 cette parcelle correspond
au jardin du 9B rue du grand fief.

il n'est pas envisageable de supprimer le
jardin de cette maison pour faire un lotissement
nous ne sommes pas vendeurs et nous demandons
que cette parcelle soit retirée du projet de lotissement



www.rese.fr
Tél : 04 77 41 12 34
Fax : 04 77 41 12 35
Email : service@rese.fr

Service Travaux : 05 46 02 42 98

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Courriel : service@rese.fr

FACTURE

N° Dossier	TRX003608
N° Facture	000020170538446
Date facture	18/10/2017

M. BARIL JEAN JACQUES

5 RUE DU GRAND FIEF
17600 ST SORNIN

ADRESSE DES TRAVAUX

0 RUE DU GRAND FIEF
17600 ST SORNIN

Objet : BRANCHEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT

Libellé	Quantité	Unité	P.U. HT	Montant HT
Forfait Branchement AEP DN 15, de 0 à 6,00 mètres Compris terrassement, ravalement, réfection de la voirie, raccordement sur réseau (uyauterie, regard de remplissage avec couvercle fonte (ralic léger) et toutes sujétions Plus value au prix du forfait AEP DN 15 pour complexe Supplémentaire	1,00	F	1 240,00	1 240,00
Forfait Branchement AEP DN 15, de 0 à 5,99 m; Prof Raccordement Réseau Principal > 1,20 Compris terrassement, ravalement, réfection de la voirie, raccordement sur réseau (uyauterie, boîte de branchement (profondeur conforme à votre demande sous réserve enfoncement d'ouvrage) avec amorce côté privé en DN 150 et toutes sujétions	1,00	U	350,00	350,00
Remise sur travaux	1,00	F	1 800,00	1 800,00
	1,00	U	-497,20	-497,20

Modalités de paiement :

- * par chèque bancaire ou postal à l'ordre de RESE, accompagné du talon de paiement.
- * par carte bancaire au 131 Cours Genêt 17100 Saintes.

Total HT	2 040,00 €
TVA 20 %	580,16 €
Total TTC	3 520,16 €
Acompte versé	-1 704,48 €
Reste à payer	1 764,48 €

Date limite de paiement : 18/11/2017

payé Chèque